



Amicale PEC du 14e arrondissement

Présidente : Kay Richiger

Secrétaire : Nathalie Bussard

Caissier : Ludovic Fatton

Membres : Sarah Tschiemer, Janine Kiener

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26.2.2026

1/Bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à M. Vietti municipal de Longirod, M. Maxime Schumacher garde forestier, et le nouveau President de l'AVIC M. Alexandre Cosendai.

2. Procès-verbal de la séance du 6 mars 2025

Le PV de l'assemblée 2025 est accepté à l'unanimité.

3/Rapport de la Présidente

Le comité s'est réuni deux fois dans l'année 2025. Actuellement notre PEC compte environs 80 membres, soit 8 de moins que l'an dernier. La cotisation reste inchangée à 50.- par année.

Infos diverses sur l'AVIC, notre PEC et nos cartes sur : www.avic-chevaud.ch.

Rappel :

Face à un projet de règlement forestier restrictif en 1991, l'**AVIC** (Association vaudoise pour la défense d'une infrastructure indispensable au cheval) a été créée sous l'impulsion de Charles Telfser pour représenter les cavaliers d'extérieur. L'association assure aujourd'hui un **dialogue permanent avec les autorités cantonales**, soutient la création de nouveaux réseaux de parcours (PEC) et gère les régions qui n'en sont pas encore dotées.

La présidente a rendu compte de sa participation aux activités de l'AVIC, citant notamment sa présence à l'assemblée des présidents du 11 février dernier. À cette occasion, l'accent a été mis sur l'expansion du réseau cantonal avec la formation en cours de trois nouveaux PEC dans les régions de la Broye, du Chablais et du Gros-de-Vaud.

Elle a expliqué que chaque région présente ses spécificités : dans certains cas, ce sont les cavaliers qui souhaitent disposer de chemins clairement délimités et cartographiés ; dans d'autres, ce sont les autorités qui cherchent à mieux canaliser la circulation des chevaux sur leur territoire.

L'AVIC souhaite offrir aux cavaliers une structure solide, capable de défendre leurs intérêts et garantir le droit de circuler en forêt. L'Assemblée générale de l'AVIC se tiendra à Montherod le 13 mars à 19h00 et vous y êtes conviés.

Concernant notre PEC :

En 2025, après validation par les communes et les services forestiers, nous avons finalisé les cartes de nos parcours. Remerciements pour cet important travail à Maxime Schumacher, garde forestier, et Nathalie, notre secrétaire.

Par ailleurs, notre collaboration avec les services forestiers se révèle toujours excellente. N'hésitez donc pas à nous faire un message avec la localisation si vous voyez un arbre en travers des sentiers, nous ferons suivre !

En juillet, les services forestiers ont procédé à la fauche des ronces et des orties sur le sentier situé à l'entrée du bois des Ursins, côté Gimel.

En septembre, une équipe de l'écurie du Courtillet a effectué des travaux de débroussaillage sur plusieurs sentiers situés à proximité de leurs installations. Cette action s'est conclue par un moment convivial autour d'une collation offerte par notre PEC.

M. Reymond, agriculteur à Montherod a procédé à l'enlèvement d'un fil barbelé proche d'un sentier.

Une journée à Equita Lyon a été offerte à nos membres. Cette sortie a constitué une excellente opportunité de renforcer les liens entre nos membres, répartis sur un vaste territoire.

Cela fait onze ans que la présidente exerce son mandat avec engagement et plaisir. Toutefois, celle-ci exprime aujourd'hui la conviction que le moment est venu de favoriser un renouvellement au sein du comité et de la présidence, afin d'apporter un nouvel élan et des idées inédites à l'association. Un appel est donc lancé aux membres souhaitant s'impliquer, que ce soit pour reprendre la présidence ou rejoindre le comité. Un tel engagement permettrait de développer de nouveaux projets, d'entretenir le réseau de chemins et d'insuffler une dynamique nouvelle aux activités du PEC.

4/ Présentation des comptes 2025

Rapport du caissier Ludovic Fatton pour l'exercice 2025

CHF 13'145.20 Solde du compte au 31.12.2024

+ CHF 4'990.-

-CHF Fr. 2'764.49

CHF 15'370.71 solde du compte au 31.12.2025

Les entrées représentent pour Fr. 4'290.—les cotisations des membres, et pour Fr. 700.— la participation à la sortie à Lyon pour des non-membres.

La sortie à Equitalyon a coûté Fr. 1'990.30 (car et billets d'entrée), le reste des frais correspond à la location de la salle pour l'assemblée, les frais de secrétariat et le versement d'un montant à Agfors de Fr. 428.10 pour la finalisation des cartes.

Ludovic encourage les écuries à organiser des travaux de débroussaillage sur leurs chemins, le PEC offre volontiers la collation qui suivra.

5/ Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices Myriam Mimault et Nathalie Mouron ont vérifié les comptes en compagnie du caissier et contrôlé les pièces. Elles n'ont rien relevé d'inexact et demandent votre accord et de donner décharge au caissier et au comité. Ceci est accepté à l'unanimité.

6/ Election / démission

Magali Monney, gérante du ranch Zangalisa à St George nous a fait part l'an dernier de son souhait de démissionner du comité, dont nous avons pris acte. Nous la remercions de toutes ces années à œuvrer pour notre association.

Nous nous sommes approchés de Nathalie Mouron, gérante de la pension de la ferme du Courtillet à Pizy et elle a accepté de nous rejoindre au comité. Elle a déjà participé à nos dernières séances mais son élection doit être validée par vos soins. Nathalie est élue à l'unanimité.

La démission de Magali Monney entraîne une perte de représentativité pour le haut du groupement, poste qu'il conviendrait désormais de repourvoir. Après discussion, Evelyne Félix, pensionnaire de l'écurie Humbert de Marchissy accepte de rejoindre le comité. Elle est élue à l'unanimité.

Selon les statuts, le comité doit être réélu chaque année, l'assemblée accepte de maintenir le statu quo. La secrétaire précise comme l'an dernier, qu'elle souhaite remettre son poste, œuvrant depuis plus de 10 ans pour les cavaliers. Elle est à disposition pour vous expliquer son travail.

L'assemblée nomme Myriam Mimault et Stéphanie Paquier-Morier à la fonction de vérificatrices des comptes pour l'année 2026. Virginie Dubois est élue en qualité de suppléante.

7/ Projets 2026

L'an dernier, un membre nous avait soumis plusieurs propositions qui n'ont pas encore pu être étudiées ; celles-ci restent à examiner. Il convient toutefois de rappeler que, lorsque les terrains concernés sont privés, il n'est pas toujours aisé d'obtenir l'accord des propriétaires pour le passage. Une approche diplomatique, voire une introduction par une connaissance, s'avère souvent nécessaire.

À St-George, les travaux liés à la piste Vita sont actuellement en suspens, le dossier étant bloqué au niveau cantonal en raison d'une problématique liée à une source d'eau à proximité. M. Vietti précise que des nouvelles devraient suivre en 2026.

Maxime Schumacher nous propose la rénovation de deux tronçons situés à Essertines. Le premier, devenu très boueux, nécessiterait la mise en place d'un drainage, le projet sera étudié et soumis à la commune. Le second sera remis en état après des travaux forestiers.

Les membres nous proposent également :

Entrée de Prévondavaux côté Burtigny, le sentier en forte pente est en train de se refermer.

Un chemin proche de l'écurie de Sarah Tschiemer est très humide, est-il possible de faire quelque chose ? Sarah explique qu'étant dans une combe, toute l'eau s'y dépose en cas de pluie, il n'est pas possible de l'améliorer.

Le chemin le long des cibleries à St-Oyens a été très abîmé par les fortes pluies, le comité avertira la commune.

Fin de Prévondavaux, vers la Reffaz, quand on remonte vers Longirod, le sentier s'est affaissé, à voir sur place

Concernant le secteur du Bois d'Outard à Longirod, d'importantes chutes d'arbres ont été signalées sur le chemin menant à la rivière.

En conclusion, la présidente exprime le souhait de pouvoir consacrer plus de temps, dès 2027, à l'organisation de visites d'écuries. L'objectif est de renforcer le dialogue avec un maximum de cavaliers afin de les sensibiliser à la chance de disposer de tels parcours de randonnée et à la nécessité de pérenniser l'association. Enfin, les membres sont encouragés à promouvoir activement les activités du PEC auprès des cavaliers qu'ils rencontrent afin de soutenir le développement de l'organisation.

8/ divers / proposition individuelles / activités prévues dans le groupement

Rallye chez Sarah Tschiemer à Essertines le 12 septembre sur le thème des chevaliers. Environ 15 km – 4h avec les postes, suivi d'un tournoi.

Rallye de la Pastorale à Burtigny, la date n'est pas encore définie.

Sarah Tschiemer demande au garde-forestier présent s'il serait possible de nous avertir des travaux prévus et fermetures de chemins, ceci pour prévenir les cavaliers. Maxime va transmettre à ses collègues de nous relayer l'information.

M. Vietti municipal Longirod félicite notre association et le comité de s'investir pour les parcours équestres. Il indique qu'il a assisté à plusieurs assemblées récemment et que c'est le même problème partout, les plus jeunes ne veulent pas s'engager pour la collectivité et les sociétés périssent.

Alexandre Cosendai, nouveau président de l'AVIC félicite Nathalie Mouron et Evelyne Félix de se joindre au comité ainsi que Maxime Schumacher qui collabore de manière positive avec les cavaliers. Il invite les membres à venir à l'assemblée de l'AVIC qui aura lieu le 13 mars à Montherod.

9/ Remerciements

La présidente remercie toutes et tous pour leur présence et se réjouit de les revoir à l'assemblée de l'AVIC.

La séance est clôturée par un sympathique apéritif.

Amicale PEC du 14^e arrondissement



Kay Richiger, Présidente



Nathalie Bussard, Secrétaire